

[Santé durable, les candidats se positionnent](#)

Le dernier livre du Pr. Belpomme, *Avant qu'il ne soit trop tard* (Fayard, 2007), fait état d'un programme d'union nationale pour une santé durable en [12 mesures](#) issues du [Mémorandum de l'Appel de Paris](#). La santé durable se définit comme la perpétuation de la santé des générations futures, dans un état au moins comparable à celui d'aujourd'hui, et la survie future de l'ensemble des peuples de la planète. **80% des français estiment que la santé n'a pas la place qu'elle mérite dans les débats électoraux** (Baromètre paneuropéen Cercle Santé-Europ Assistance, 2007). C'est pourquoi nous avons demandé aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle de se prononcer sur ces 12 mesures.

Voici la synthèse de leurs réponses, par ordre alphabétique :

François Bayrou

Comme vous le savez, l'ancienne Ministre de l'environnement Corinne Lepage a rejoint François Bayrou. C'est donc elle qui a répondu aux recommandations au nom du candidat de l'UDF.

En résumé, François Bayrou s'engage à faire appliquer concrètement l'ensemble des 12 mesures, notamment : faire de **l'enfance une priorité absolue** de santé publique ; réviser les **normes toxicologiques** réglementaires en les adaptant aux personnes les plus vulnérables ; instituer un **moratoire pour l'implantation des incinérateurs** ; instaurer **l'enseignement de l'écologie et de l'hygiène** et réviser les programmes de **recherche médicale** en les orientant vers la **prévention des maladies environnementales** ; réformer l'Etat en plaçant **l'environnement et la santé au cœur des priorités nationales**.

Au nom du candidat de l'UDF, Mme Lepage propose d'ajouter certains points qui vont encore plus loin que les recommandations du Pr Belpomme : concernant le règlement **REACH**, l'ancienne Ministre propose d'« **anticiper les dernières dispositions fixées pour 2018** » ; pour ce qui est de réduire la **TVA** des produits respectueux de la santé et de l'environnement, Mme Lepage propose d'« **appliquer le principe pollueur-payeur, au bénéfice de la prise en charge des actes de prévention-éducation** » ; concernant la **PAC**, elle s'engage sur **l'apport d'une « aide financière** à l'évolution des modes de production agricole vers une agriculture plus responsable » ; le **Plan cancer** devrait comporter en outre une **généralisation des registres de cancer à toutes les régions**, et elle propose aussi d'élargir les registres aux pathologies neuropsychiatriques, à la stérilité et aux malformations néonatales.

[Voir l'intégralité des réponses de l'UDF sur ce lien](#)

Ségolène Royal

Bruno Rebelle est le conseiller de Ségolène Royal pour l'environnement. Il a donc répondu aux 12 recommandations au nom de la candidate PS.

Celle-ci s'engage en faveur de l'enfance et propose d'« **examiner les normes toxicologiques en vigueur [...] et de les faire évoluer si nécessaire pour garantir une protection suffisante des femmes enceintes et des enfants** ». La candidate PS veut elle aussi aller plus loin que la stricte application du règlement **REACH** « **par des incitations fiscales** » encourageant les industriels. Mme Royal s'engage sur une réforme de la **fiscalité écologique** « **pour intégrer dans le prix des produits et services, les impacts sur l'environnement** ». La candidate affirme vouloir faire évoluer la mise sur le marché de certains produits « générateurs de risques » - **pesticides, additifs alimentaires et certains cosmétiques** -, en concertation avec les industries concernées. « **Substituer, chaque fois que cela est possible, les produits à risques par des substances moins dangereuses** ».

Ségolène Royale compte « **entamer dès 2008, une renégociation de la PAC** » pour promouvoir une agriculture offrant des revenus décents aux agriculteurs, respectant les consommateurs et protégeant l'environnement. La candidate souligne que « **les capacités d'incinération actuellement en service sur le territoire couvrent les besoins** » et qu'il faut orienter les investissements sur le tri, le recyclage et le compostage. « Prenant en compte la faiblesse des dispositions du **Plan cancer** actuel en matière de prévention », Mme Royal souhaite « **revoir la conception du plan et remettre la prévention au cœur du dispositif de santé** ». Elle considère l'éducation en matière de santé durable comme « **une priorité absolue** ».

Enfin, il est affirmé par la candidate que les **directives européennes** seront transposées rapidement en droit français, afin de « **promouvoir l'excellence environnementale, non seulement sur le territoire français mais également à l'échelle européenne et dans le monde** ».

[Voir l'intégralité des réponses du PS sur ce lien](#)

Nicolas Sarkozy

Le candidat de l'UMP a personnellement pris connaissance et accusé réception des 12 recommandations.

[Voir la lettre de M. Sarkozy sur ce lien.](#)